

 Manuela GOUET  
(dgs@bonnetable.fr)

 6 mars 2026

 8 documents

## REVUE DE PRESSE DU 28 FÉVRIER AU 6 MARS 2026

1



**Bonnétable - L'AAPPMA agit pour la préservation des plans d'eau**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 28 février 2026

2



**Bonnétable - Seule candidate à sa succession, Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable présente ses colistiers**

[actu.fr](http://actu.fr), vendredi 27 février 2026

3



**Bonnétable - Passage de relais chez les commerçants**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), dimanche 1 mars 2026

4



**Bonnétable - Le comité des fêtes confirme son dynamisme**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), lundi 2 mars 2026

5



**Bonnétable - Un carnaval haut en couleur**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 4 mars 2026

6



**Bonnétable - Les impôts n'augmenteront pas en 2026**

L'Action Républicaine, vendredi 6 mars 2026

7



**Bonnétable - La liste**

L'Action Républicaine, vendredi 6 mars 2026

8



**Bonnétable - Renée Gouhier avait "ouvert le bal"**

L'Action Républicaine, vendredi 6 mars 2026

## Bonnétable - L'AAPPMA agit pour la préservation des plans d'eau

Quotidien [Le Maine Libre](http://Le Maine Libre), [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 28 février 2026, 164 mots

Dans le cadre d'une programmation pluriannuelle inscrite au Schéma départemental du développement du loisir pêche, l'AAPPMA Gardons et Truites du Saosnois de Bonnétable a procédé, vendredi 20 février, à un déversement de poissons dans ses trois plans d'eau.

Cette opération s'inscrit dans une gestion raisonnée des milieux aquatiques, permettant d'assurer le renouvellement des espèces tout en préservant les équilibres écologiques des sites.

Au plan d'eau du Vivier, 20 kg de brochets, soit 13 sujets ont été introduits, accompagnés de 50 kg de gardons. Sur les sites de la Prairie et du Moulin, 25 kg de gardons ont été déversés dans chacun des plans d'eau, renforçant ainsi les ressources piscicoles disponibles.

Le président, Alain Blot, rappelle que « si la pêche du gardon reste ouverte toute l'année, celle du brochet et, par conséquent, la pêche aux leurres et au vif, n'ouvrira que le 25 avril prochain », une précision essentielle pour les pêcheurs.



Les bénévoles de l'AAPPMA mobilisés pour le réapprovisionnement des plans d'eau. © Le Maine Libre

## Bonnétable - Seule candidate à sa succession, Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable présente ses colistiers

[actu.fr](https://actu.fr) , vendredi 27 février 2026, 848 mots

Ils sont 29 au total ; les visages de l'unique liste en lice pour les élections municipales 2026 à Bonnétable, celle de la maire sortante Marie-Laure Plever, sont désormais connus.



L'ensemble des visages de la liste "Ensemble, poursuivons notre engagement pour Bonnétable", emmenée par la maire sortante Marie-Laure Pléver.

Elle est désormais seule en piste. Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable (Sarthe), est l'unique candidate à avoir bouclé sa liste pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Après le désistement de Franck Hiltenbrand, Nicolas Goujat et Eric de Vilmarrest, n'ayant pas réussi à rassembler un nombre suffisant de colistiers. Marie-Laure Plever a un mot pour ces "personnes qui ont envisagé de constituer une liste. Être candidat, et plus encore être maire, est un véritable engagement au service de l'intérêt général." Avant de lever le voile sur les visages des vingt-neuf femmes et hommes "aux profils complémentaires", qui l'accompagneront lors des six -voire sept- prochaines années à la tête de la cité. "Tous unis par une même volonté : agir avec sérieux, proximité et sens des responsabilités", au service des habitants.

29 noms sur la liste de Marie-Laure Plever, à Bonnétable, pour les municipales 2026

L'élue salue également les conseillers sortants "pour leur engagement, le travail accompli et la confiance qu'ils m'ont accordée tout au long de ce mandat".

L'équipe autour de la maire sortante se veut "d'horizons variés", avec des acteurs du monde associatif, du monde économique, éducatif, mais aussi des retraités, des actifs. Une diversité synonyme "d'une richesse. Elle nous permet de porter un projet réaliste, structuré et ambitieux pour l'avenir de notre commune".

Maison de santé, vidéoprotection, végétalisation des espaces publics...

Marie-Laure Plever liste alors les priorités du prochain mandat. En matière de santé, il s'agira "de concrétiser la maison de santé pluridisciplinaire et poursuivre le travail engagé pour renforcer l'offre de soins".

L'édile entend poursuivre le chantier de la vidéoprotection, mais aussi maintenir un lien étroit avec la gendarmerie et les pompiers, mais également sécuriser et aménager les espaces publics.

Pour ce qui est de la voirie et aménagement, elle évoque la programmation de la rénovation des routes et trottoirs et son envie "d'améliorer les entrées de ville et les stationnements", mais aussi de rénover la place Charles de Gaulle.

La rénovation énergétique des bâtiments communaux sera poursuivie, comme le passage en éclairage Led. Et dans ce chapitre de la transition énergétique et de l'environnement, elle ambitionne de végétaliser et ombrager les espaces publics.

La vie économique, et l'associatif ne sont pas oubliés. "Accompagner les commerçants, artisans et associations, moteurs essentiels du dynamisme local".

Tout ceci en maîtrisant les finances de la collectivité. "Je veux poursuivre une gestion rigoureuse permettant d'investir sans alourdir la fiscalité."

Marie-Laure Plever l'assure : "Notre démarche s'inscrit dans la continuité du travail engagé, avec lucidité, responsabilité et détermination. Plus que jamais, nous voulons une commune proche de ses habitants, attentive aux plus jeunes comme à nos aînés, ambitieuse pour son développement et fidèle à son identité. Ensemble, poursuivons notre engagement pour Bonnétable."

La Liste : Marie-Laure Plever, 48 ans, mariée, 3 enfants, directrice d'agences bancaires, maire sortante ; Loïc Leceve, 45 ans, pacsé, 2 enfants, cadre en agroalimentaire, adjoint sortant ; Aurélia Dupont, 43 ans, enseignante en collège et lycée, adjointe sortante ; Thierry Lemonnier, 65 ans, retraité, adjoint sortant ; Laetitia Jarry, 50 ans, chargée de mission, adjointe sortante ; Matthieu Mainette, 50 ans, délégué régional à l'accompagnement économique territorial (Ministère des Armées) ; Françoise Lamier, 64 ans, retraitée, conseillère sortante ; Mathieu Gohaud, 32 ans, 3 enfants, commerçant, conseiller sortant ; Catherine Chartrain, 64 ans, retraitée, adjointe sortante ; Alain Godet, 73 ans, marié, adjoint sortant ; Janique Garnier, 55 ans, surveillante en milieu scolaire, conseillère sortante ; Jean-Louis Tortevois, 70 ans, marié, agriculteur à la retraite, adjoint sortant ; Christel Nourry, 2 enfants, gestionnaire notices ; Thierry LEBERT, 49 ans, 2 enfants, commerçant ; Isabelle Lochet, 64 ans, retraitée, mariée, 1 enfant ; Laurent Patault, 54 ans, marié, agriculteur céréalier en agriculture de conservation des sols, conseiller sortant ; Colette Grison, 75 ans, secrétaire comptable retraitée, conseillère sortante ; Ghislain de Viron, marié, 5 enfants, agriculteur en élevage laitier ; Aline Makreloufi, 43 ans, 3 enfants, infirmière de nuit à l'hôpital local de Bonnétable, conseillère sortante ; Sylvian Blot, 66 ans, cadre retraité des transports spécialisés ; Mathilde Courcier, 34 ans, pacsée, 3 enfants, professeure au lycée de Mamers ; Jonathan Froger, 48 ans, conseiller sortant ; Christine Picaud, 67 ans, retraitée ; François Perroteau, 39 ans, 1 enfant, négociateur immobilier ; Margaux Lecomte, 35 ans, 3 enfants, permanente de lieu de vie pour seniors ; Bernard Tournet, retraité transport et logistique, conseiller sortant ; Nadia Guilloineau, 55 ans, coiffeuse, 3 enfants ; Guillaume Mautin, marié, 6 enfants, directeur développement et projets d'un groupe de distribution, ancien adjoint ; Jacqueline Venara, 78 ans, retraitée, conseillère sortante.

## Bonnétable - Passage de relais chez les commerçants

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), dimanche 1 mars 2026, 220 mots

Réunie au restaurant Les 4 Saisons à Bonnétable, l'Union des commerçants, artisans et industriels du pays intercommunal de Bonnétable (UCAPIB) a tenu son assemblée générale en présence de nombreux adhérents et d'élus : Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable ; Aurélia Dupont, adjointe aux associations ; Géraldine Chaillouet, maire de Beaufay. Cette dernière a encouragé l'association à s'investir dans la fête médiévale intercommunale « Le tournoi des dix », le 6 juin à Beaufay.

Le président Thierry Lebert a salué l'arrivée de nouveaux membres. L'association compte 38 adhérents.

Financièrement, elle affiche des comptes maîtrisés. La fête de la musique a été bénéficiaire malgré une météo incertaine et une programmation discutée. Pour la prochaine édition, l'association travaille sur la programmation et les tarifs des boissons, jugés trop élevés par les familles, seront revus à la baisse. Le défilé du jardin potager, apprécié du public, affiche toutefois un déficit. La tombola de Noël est également en réflexion.

Pour améliorer la visibilité des artisans sans vitrine, l'installation d'un écran financé par l'association afin de diffuser les publicités des adhérents a été évoquée. Le projet devra être soumis au conseil municipal.

Thierry Lebert quitte la présidence mais reste au bureau. Seule candidate, Amandine Germain (La Valise de nana) devrait lui succéder après le vote.



Commerçants et artisans réunis aux côtés des élus, déterminés à poursuivre leurs actions en 2026. © Le Maine Libre

## Bonnétable - Le comité des fêtes confirme son dynamisme

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr) , lundi 2 mars 2026, 260 mots



Les bénévoles du comité des fêtes réunis autour du bureau lors de l'assemblée générale. © Le Maine Libre

Soirée cabaret, chasse aux œufs, bric-à-brac... Le comité des fêtes de Bonnétable est une association dynamique qui fait vivre la commune.

Lors de son assemblée générale tenue récemment, le comité des fêtes de [Bonnétable](#) a dressé le bilan de l'année et évoqué les perspectives pour 2026.

Le président Didier Vallée a ouvert la séance avec le rapport moral avant de présenter un bilan financier 2025 positif, reflet d'une gestion maîtrisée et d'une mobilisation efficace. L'année a été marquée par plusieurs manifestations fédératrices : [la soirée cabaret](#), la chasse aux œufs, les bric-à-brac, la soirée moules frites avec feu d'artifice et bal, ainsi que [la soirée tahitienne](#). Autant de rendez-vous qui ont rassemblé un large public et contribué à l'animation de la commune.

Bric-à-brac le 26 avril et le 5 juillet

Pour 2026, le programme s'annonce tout aussi dynamique. Il est encore temps de réserver pour la soirée cabaret du 7 mars à la salle Mélusine, organisée par le comité avec la compagnie Oh My Dolls et le restaurateur Les 4 Saisons (réservations au 06 88 94 07 56 ou 06 71 87 39 08). La chasse aux œufs se tiendra durant le week-end de Pâques au jardin public. Deux bric-à-brac sont prévus les 26 avril et 5 juillet. Puis, l'association participera à la soirée guinguette du centre social en assurant la restauration, avant d'organiser les festivités du 13 juillet au jardin public.

Un appel aux bénévoles

En conclusion, le président a salué l'engagement des bénévoles, indispensables au bon déroulement des manifestations, et lancé un appel aux jeunes et aux jeunes retraités souhaitant rejoindre l'équipe. Le bureau et les bénévoles entendent poursuivre cette dynamique au service des habitants.

## Bonnétable - Un carnaval haut en couleur

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr) , mercredi 4 mars 2026, 243 mots

Samedi dernier, le carnaval organisé par le centre social Mazagran de Bonnétable a rassemblé de nombreuses familles venues partager un moment festif et convivial. Sous un beau soleil printanier, petits et grands ont répondu présents à ce rendez-vous devenu incontournable.

### Défilé et spectacle

Dès le début de l'après-midi, les enfants ont affiché fièrement leurs déguisements. Princesses, super-héros, animaux ou personnages imaginaires ont défilé dans une ambiance joyeuse. Les animateurs du centre ont, une nouvelle fois, fait preuve de créativité en réalisant de superbes maquillages, transformant les visages en tigres.

Le cortège s'est ensuite élancé dans les rues de la ville, porté par les percussions dynamiques du groupe de batucada Batuc'amalice. Au son des musiques brésiliennes, la parade a accompagné les carnavaliers tout au long du parcours.

Au passage du défilé, habitants et riverains ont ouvert leurs fenêtres ou sont sortis sur le pas de leur porte pour profiter du spectacle et saluer les participants.

La parade a conduit les familles jusqu'à la salle Mélusine, où les jeunes du centre de loisirs avaient préparé un spectacle très applaudi. Ce moment, fruit de plusieurs semaines de préparation, a mis en lumière l'investissement des enfants et de l'équipe d'animation.

La fête s'est conclue autour d'un goûter offert par l'association des commerçants et artisans de Bonnétable, permettant à chacun de prolonger cet après-midi chaleureux.



Sous les percussions de Batuc'amalice, le carnaval organisé par le centre social Mazagran a fait vibrer la ville. © Le Maine Libre

## Bonnétable - Les impôts n'augmenteront pas en 2026

L'Action Républicaine, vendredi 6 mars 2026, 416 mots

Le dernier conseil municipal du mandat, à Bonnétable, était consacré au vote du budget. Et des taux d'imposition, qui n'augmenteront pas.

Avant les salutations de fin de mandat (lire par ailleurs), l'équipe municipale sortante de Bonnétable a voté ses dernières délibérations, lundi 2 mars.

### Pas de vote du compte financier unique

Et parmi elles, le vote du budget primitif. Et, d'emblée, un regret pour les élus de l'opposition : l'impossibilité de voter le Compte financier unique. « **Suite à un problème informatique de la Trésorerie, ce n'est pas fait exprès et je tiens à le préciser, les chiffres de Bonnétable n'ont pas été validés** », a annoncé Marie-Laure Plever, maire sortante.

Avant de dérouler l'ordre du jour, consacré, dans un premier temps, au vote du budget général. Ainsi, la section de fonctionnement fait état de dépenses à hauteur de près de 6,3 millions. Qui s'équilibrent en recettes, avec 1,9 million d'euros d'excédent de fonctionnement reporté.

Du côté de la section investissement, budget primitif et restes à réaliser totalisent des dépenses à hauteur de 3,4 millions d'euros environ, avec un déficit d'investissement reporté de près de 1,4 million d'euros. Et s'équilibrent en recettes à 4,811 825, 77 euros exactement.

### Qui de l'avenir de la Canetière ?

Pour ce qui est du budget assainissement, il s'équilibre, lui aussi en fonctionnement, à 350 000 euros et en investissement à 640 061 euros. Un budget pour lequel Thierry Bottras et Christophe Bunas, élus d'opposition, se sont abstenus au moment du vote. Tout comme ils l'avaient fait, cette fois accompagnés de Renée Gouhier, pour le budget général.

Le budget du lotissement de la Canetière, de 71 762 euros, a obtenu un vote contre, celui de Christophe Bunas, qui s'est interrogé sur son devenir. « **Tant que la station d'épuration ne permet pas d'avoir des critères au vert, on ne peut obtenir de permis de construire, donc stand-by** », lui a rétorqué Marie-Laure Plever.

### Impôts : les taux maintenus

Qui est alors passée au vote des taux d'imposition 2026 : « **nous avons décidé de ne pas les augmenter, à l'échelle communale, pour préserver le pouvoir d'achat de nos administrés** ». Ainsi, la taxe foncière sur le foncier bâti, pour 2026, s'élève à 38,97 % quand celle sur le non-bâti est de 24,92 %. Quant à la taxe d'habitation, son taux est fixé à 22,84 %. Des taux votés à l'unanimité des élus.

Carine ROBINAULT



Lundi 2 mars, Marie-Laure Plever a orchestré le dernier conseil municipal de la mandature sortante, saluant chacun des élus qui l'ont suivie pendant trois ans, après avoir voté le budget général de la Ville. © Carine ROBINAUT

## Bonnétable - La liste

L'Action Républicaine, vendredi 6 mars 2026, 304 mots

**La Liste** : Marie-Laure Plever, 48 ans, mariée, 3 enfants, directrice d'agences bancaires, maire sortante ; Loïc Lecesve, 45 ans, pacsé, 2 enfants, cadre en agroalimentaire, adjoint sortant ; Aurélia Dupont, 43 ans, enseignante en collège et lycée, adjointe sortante ; Thierry Lemonnier, 65 ans, retraité, adjoint sortant ; Laetitia Jarry, 50 ans, chargée de mission, adjointe sortante ; Matthieu Mainette, 50 ans, délégué régional à l'accompagnement économique territorial (Ministère des Armées) ; Françoise Lamier, 64 ans, retraitée, conseillère sortante ; Mathieu Gohaud, 32 ans, 3 enfants, commerçant, conseiller sortant ; Catherine Chartrain, 64 ans, retraitée, adjointe sortante ; Alain Godet, 73 ans, marié, adjoint sortant ; Janique Garnier, 55 ans, surveillante en milieu scolaire, conseillère sortante ; Jean-Louis Tortevois, 70 ans, marié, agriculteur à la retraite, adjoint sortant ; Christel Nourry, 2 enfants, gestionnaire notices ; Thierry Lebert, 49 ans, 2 enfants, commerçant ; Isabelle Lochet, 64 ans, retraitée, mariée, 1 enfant ; Laurent Patault, 54 ans, marié, agriculteur céréalier en agriculture de conservation des sols, conseiller sortant ; Colette Grison, 75 ans, secrétaire comptable retraitée, conseillère sortante ; Ghislain de Viron, marié, 5 enfants, agriculteur en élevage laitier ; Aline Makreloufi, 43 ans, 3 enfants, infirmière de nuit à l'hôpital local de Bonnétable, conseillère sortante ; Sylvian Blot, 66 ans, cadre retraité des transports spécialisés ; Mathilde Courcier, 34 ans, pacsée, 3 enfants, professeure au lycée de Mamers ; Jonathan Froger, 48 ans, conseiller sortant ; Christine Picaud, 67 ans, retraitée ; François Perroteau, 39 ans, 1 enfant, négociateur immobilier ; Margaux Lecomte, 35 ans, 3 enfants, permanente de lieu de vie pour seniors ; Bernard Tournet, retraité transport et logistique, conseiller sortant ; Nadia Guilloineau, 55 ans, coiffeuse, 3 enfants ; Guillaume Mautin, marié, 6 enfants, directeur développement et projets d'un groupe de distribution, ancien adjoint ; Jacqueline Venara, 78 ans, retraitée, conseillère sortante.

Carine ROBINAULT

## Bonnétable - Renée Gouhier avait "ouvert le bal"

L'Action Républicaine, vendredi 6 mars 2026, 451 mots

En toute fin de conseil municipal, à l'heure des questions diverses, Renée Gouhier, élue de l'opposition, a sollicité la parole. « **J'avais ouvert le bal il y a trois ans en tant que doyenne** », souriait-elle, emplie de compassion à l'égard de la maire sortante. La septuagénaire avait alors salué « **un grand pas en avant pour la démocratie et le droit des femmes** », face à l'élection de la première femme maire de Bonnétable. Soufflant au passage : « **Il est possible que nous ne soyons pas toujours d'accord mais si la pression masculine lui posait problème, je serai là pour la défendre.** »

Lundi soir, elle a salué une première femme maire de Bonnétable qui « **aura été et sera encore je l'espère, à la hauteur de sa tâche, plus présente et efficace que nombre de ses prédécesseurs** ».

La retraitée a évoqué la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe municipale rappelant : « **J'avais hélas connu des atmosphères beaucoup plus tendues** ».

Forcée d'admettre que « **des sujets qui fâchent, il y en a eu, c'était inévitable** ». Admettant : « **Le financement de l'école privée, on ne sera jamais d'accord** ».

Renée Gouhier a souhaité revenir sur le sujet de la qualité de l'eau à Bonnétable. « **Si j'ose en parler, de ce sujet un peu brûlant, c'est pour un apaisement. J'ai rencontré le président de France nature environnement. Et plutôt que d'encourager de coûteuses analyses d'eau, il suffirait de préconiser quelques gestes simples, comme ne pas boire l'eau du robinet au retour de ses vacances, des choses simples. Ça n'empêche pas de demander des travaux mais ce n'est pas la peine de grossir la situation.** »

En amont, Marie-Laure Plever avait quant à elle tenu à saluer l'ensemble des conseillers qui lui ont fait confiance pendant trois ans, sans exception. Estimant la fonction de maire, « **pas simple** », mais que la quadragénaire voit « **comme un défi qu'on a tous relevé autour de cette table** ».

En toute fin de séance, elle a également eu un mot pour Nicolas Goujat, présent dans l'assistance. L'ex candidat aux élections de 2026 ne sera pas parvenu à boucler sa liste.

« **Je salue l'envie de faire. Un mandat, c'est du temps pour notre commune, au détriment peut-être de faire du sport, de notre famille aussi. Je salue la volonté que tu as eue de vouloir monter cette liste, c'est aussi constructif. On a le droit de ne pas être d'accord, mais on a le droit d'emmener, toujours dans un intérêt collectif, et je tenais à te saluer parce que ce n'est pas rien, un jour, de décider d'être tête de liste.** » Et d'insister : « **ce n'est pas pour passer de la crème, c'est vraiment sincère.** »

Carine ROBINAULT